

6. INTERPELLATIONS

6.1. de M. Cédric Dupraz et consorts (POP): Gare en péril: à vos garances, toute!

"Après entre autres la Poste et Swisscom, la droite s'attaque désormais à la dernière régie fédérale: les Chemins de fer fédéraux.

Accumulant les bénéfices, soit plus de 58 millions de francs pour le premier semestre 2003, les CFF réduisent de manière importante leur effectif: 500 postes supprimés pour la même période malgré une augmentation du nombre d'usagers!

Cette réduction du personnel dans les gares et les trains entraîne non seulement une diminution des prestations, mais également un sentiment d'insécurité au sein même de la population.

De plus, la répartition géographique de ce type de mesures péjore de manière drastique les régions périphériques.

Au niveau local, des articles de presse récents laissent présager les pires conséquences pour notre localité. Ainsi, les CFF envisageraient purement et simplement une fermeture de leurs guichets en gare du Locle!

Pour le POP, ces mesures sont INACCEPTABLES!!!

Questions au Conseil communal:

1. Le Conseil communal est-il au courant des études des CFF concernant le démantèlement de notre gare?
2. Quelles mesures pense-t-il prendre?
3. La Chaux-de-Fonds ayant déjà vu l'horaire d'ouverture de ses guichets réduit, la gare du Locle n'est donc pas la seule à être touchée par de telles mesures. Par conséquent, le Conseil communal envisage-t-il la création d'un front uni contre la politique de la direction de la régie?

Ces questions répondues, le POP se réserve le droit, avec les partis qui le souhaitent, de soumettre une résolution au Conseil général, voire d'envisager toute autre action susceptible de faire reculer l'obscur politique de démantèlement des CFF."